

**PROCÈS-VERBAL**  
Assemblée générale annuelle

**LOISIRS LA PROVIDENCE À SAINT-HYACINTHE**  
Mardi le 21 février 2023 à 19h00

Présences : Annie Pelletier  
Réjean Soly  
Marie-Ève Flibotte  
Anouk Charbonneau  
Amélie Faille  
Audrey Blanchette  
Philippe Simard  
Julie Marcotte  
Véronique Deslandes  
Bruno Beauregard  
Ernest Lachapelle  
Myriam Nichols  
Réjeanne Dion  
Jocelyn Bérard  
Patrice Godbout  
Denis Dion  
Bernard Dubuc  
Bernard Barré

**1. Ouverture de l'assemblée :**

Ouverture de l'assemblée à 19h12. Philippe Simard prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Philippe Simard procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Réjean Soly, appuyée par Myriam Nichols.

**3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

*Article 16 : Avis de convocation*

- a) L'avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle devra se faire par annonce dans les journaux locaux ou à la radio au moins dix (10) jours avant la date de ladite assemblée générale annuelle.
- b) L'avis de convocation de toute assemblée spéciale générale devra se faire par annonce dans les médias locaux ou tout autre moyen de publicité utilisé par la corporation au moins cinq (5) jours avant la date de ladite assemblée en y indiquant les objets pour lesquels elle est convoquée.

L'avis de convocation a été diffusé dans les médias traditionnels, via notre page Facebook et Bernard Barré en a parlé au dernier conseil de ville.

#### **4. Vérification du droit de présence et du quorum**

L'assemblée fait quorum pour l'assemblée générale annuelle.

#### **5. Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée générale annuelle**

Philippe Simard demande si l'assemblée aimerait quelques minutes afin de procéder à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Personne ne se manifeste. Le procès-verbal de la dernière est adopté par Bruno Beaugard et appuyé par Réjean Soly.

#### **6. Mot du conseiller - Bernard Barré**

Bernard Barré remercie tous les participants de l'assemblée générale annuelle pour leur implication. Avec le montant de 167 000 \$ en subvention de la Ville pour cette année, il est satisfait. Il reste un malaise parce que les Loisirs La Providence ont encore trop de sous en banque, donc c'est plus difficile pour lui de travailler pour nous.

Concernant le projet de la *pump track*, il a réussi à faire mettre un montant de 210 000 \$ sur le PTI ultérieur (donc on ne connaît pas le délai, c'est à plus long terme que le PTI actuel). On a manifesté notre intérêt, mais il est important qu'on se positionne car il n'y aura pas deux projets de ce type au Sud de la ville.

Au niveau des bonnes nouvelles, les sœurs de la charité ont été expropriées, ce qui nous donne 108 hectares dans le quartier pour faire un parc nature. Il reste à s'entendre avec eux, mais le projet ne peut plus reculer. Également, des travaux de mise à niveau des normes seront faits à la piscine avant ou après le camp de jour.

Au niveau des mauvaises nouvelles, la rue sous le pont Bourdages sera presque assurément enlevée dans la foulée du projet de la promenade (même si Bernard va continuer de se battre).

Au niveau des travaux majeurs à venir égouts seront faits sur la rue Bourdages (prévu en 2024), puis sur Laflamme. Les délais pourraient être repoussés, mais les projets pas annulés.

## **7. Mot du président – Philippe Simard**

Philippe Simard mentionne que Bernard a tout mentionné. Il est bien heureux de son année de retour qui s'est bien déroulée.

## **8. Bilan des activités 2022**

Avant de commencer la présentation des activités 2022, Amélie Faille nous rappelle la mission du centre communautaire les Loisirs La Providence.

***Mission :** Le centre communautaire Loisirs La Providence a pour objet d'augmenter le niveau de qualité de vie de la population du quartier en répondant aux aspirations en loisirs récréatifs, communautaires et culturels du milieu.*

Principaux points pour l'année 2022 :

- Une réussite au niveau du camp de jour
- Un haut taux de rétention du personnel
- Implantation de plusieurs logiciels (Agendrix l'été, Loyverse pour le bingo, Planitou pour le camp de jour)
- Festivités du 70<sup>e</sup> anniversaire (refonte du logo, événement spécial et rabais sur les cours)
- Première édition de l'événement « On bouge à la Pro »
- Augmentation de la participation aux activités de la programmation automne/hiver

Le bilan complet des activités sera disponible sur le site web dans les prochaines semaines.

## **9. Évaluation du plan d'action 2022**

L'évaluation du plan d'action 2022 sera disponible sur le site web dans les prochaines semaines.

## **10. Présentation du plan d'action 2023**

Le plan d'action orientera les actions de la prochaine année. Il se décline autour de 5 axes.

Finances :

- S'assurer de la bonne santé financière de l'organisme

Communications :

- Améliorer la communication avec les parents du camp de jour
- Rédiger un communiqué général pour chacun des cours

Programmation :

- S'assurer que le camp de jour demeure une priorité à l'année
- Maintenir la participation à nos activités
- Évaluer les besoins dans le quartier
- Offrir un soutien pour les Après-midis d'elle et lui

Aménagement et location :

- Développer une procédure claire pour les demandes de location

Concertation :

- Débuter la négociation du protocole d'entente
- Améliorer la relation avec l'école Domaine sur le Vert

### **11. Présentation du bilan financier 2022 :**

Présentation du bilan financier par Jocelyn Bérard. En résumé, les revenus et les charges ont tous augmenté par rapport à 2021. La grande différence est la subvention salariale d'urgence qui a diminué, ce qui fait que le bilan est déficitaire pour 2021. Le bilan financier est adopté par Annie Pelletier et appuyé par Véronique Deslandes.

Le bilan financier sera disponible sur le site web dans les prochaines semaines.

### **12. Présentation des prévisions budgétaires 2023 :**

Nous accusons un léger retard sur les prévisions budgétaires 2023. Les prévisions présentées ne sont donc pas finales et sont un peu pessimistes. Le budget prévoit un déficit d'environ 98 000 \$ pour l'année 2023, mais ne prévoit aucune subvention extérieure.

### **13. Explication du rôle d'un Conseil d'administration :**

Amélie Faille fait un résumé des obligations d'un membre du conseil d'administration et les rôles reliés à son implication.

- Le conseil d'administration est patron de tout, si dans son ensemble.

- Les membres du conseil d'administration sont imputables des décisions prises, donc important de mettre par écrit lorsqu'on quitte.
- Lorsqu'on fait partie du conseil d'administration, cela implique plus ou moins une rencontre par mois où l'on doit être présent le plus possible.

#### **14. Liste des membres sortants:**

- Annie Pelletier
- Michèle Descôteaux (qui a signifié qu'elle ne voulait pas de représenter)
- Réjeanne Dion
- Véronique Deslandes
- Patrice Godbout
- Ernest Lachapelle
- Réjean Soly
- Bruno Plante

Les 8 postes sont ouverts pour une durée de 2 ans.

#### **15. Élections :**

##### a. Nomination d'un (E.) président (E.) d'élection

Philippe Simard propose Amélie Faille comme présidente d'élection. Appuyé par Marie-Eve Flibotte.

Elle accepte.

##### b. Nomination d'un (E.) secrétaire d'élection

Philippe Simard propose Audrey comme secrétaire d'élection. Appuyé par Marie-Eve Flibotte.

##### c. Nomination de deux scrutateurs

Philippe Simard propose Audrey Blanchette et Amélie Faille à titre de scrutatrices. Appuyé par Marie-Eve Flibotte.

Elles acceptent toutes les deux.

##### c. Les membres nommés :

Philippe Simard propose l'ouverture des mises en candidatures pour les huit postes disponible sur le conseil d'administration.

Amélie Faille propose Bruno Plante (procuration). Il accepte.

Philippe Simard propose Réjean Soly. Il accepte.

Myriam Nichols propose Annie Pelletier. Elle accepte

Réjean Soly propose Denis Dion. Il accepte.

Réjeanne Dion propose Ernest Lachapelle. Il accepte

Bruno Beauregard propose Véronique Deslandes. Elle accepte

Marie-Eve Flibotte propose Réjeanne Dion. Elle accepte

Jocelyn Bérard propose Patrice Godbout. Il accepte

Bruno Beauregard propose Bernard Dubuc. Il accepte.

Réjean propose la fermeture des mises en candidature.

Il y a élection puisque neuf personnes sont intéressées. Amélie et Audrey distribue et récoltent les bulletins de votes. À la suite du vote, Amélie nomme les 8 personnes élus.

1. Bruno Plante
2. Réjean Soly
3. Annie Pelletier
4. Denis Dion
5. Ernest Lachapelle
6. Véronique Deslandes
7. Réjeanne Dion
8. Patrice Godbout.

#### **16. Questions du public :**

Aucune question. Félicitations aux nouveaux membres du conseil d'administration et merci à Bernard de s'être présenté à titre de membre du conseil d'administration.

#### **17. Varia :**

Aucun point au varia

#### **18. Levée de l'assemblée :**

Proposé par Réjeanne Dion à 20h56. Appuyé par Réjean Soly.